

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ets Fr. Colruyt S.A.
Edingensesteenweg 196

1500 Halle

Paiement des dividendes.

Conformément aux décisions de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 17/09/2008, le dividende suivant sera attribué:

- pour les actions ordinaires:

Brut	3,68 EUR
Net	2,76 EUR par action

- pour les actions VVPR:

Brut	3,68 EUR
Net	3,128 EUR par action

Le paiement du dividende sera effectué à partir du 30/09/2008 sur présentation du coupon no 10 aux guichets des organismes financiers:

Banque Fortis Bank
ING
Banque KBC
Banque Dexia
Banque Degroof
Petercam

L'"Allocution du Président à l'occasion de l'Assemblée Générale des Actionnaires des Ets Fr. Colruyt S.A. du 17 septembre 2008" sera publiée sur note site web le 17/9/2008 à 18 h.